

Infos Pratiques

Trouvé dans La Vie Diocésaine de Soissons

Si vous rencontrez une personne qui ne sait pas où dormir, à une heure où les services sociaux sont fermés, appelez le 115 (appel gratuit). Un agent d'accueil proposera une solution.

Ce numéro fonctionne toute l'année, 24h sur 24.

Faites le savoir autour de vous. Et notez le avec les numéros d'urgence que vous connaissez. Cela peut toujours être utile.

Offrande de messe



Toute messe est célébrée pour l'Eglise et le monde entier. Mais le prêtre peut à la demande des fidèles, ajouter une intention particulière : prier pour un défunt, un malade, une difficulté, des noces d'or, des jeunes mariés, un nouveau baptisé ou un nouveau prêtre... Faire célébrer une messe est alors un bel acte de foi qui est trop peu connu et utilisé, un acte de foi dans l'Eucharistie. L'Eglise vit de l'Eucharistie.

« Cette vérité n'exprime pas seulement une expérience quotidienne de foi, mais elle comporte en synthèse le cœur du mystère de l'Eglise »
Jean-Paul II Lettre encyclique "L'Eglise vit de l'Eucharistie".

La tradition est alors d'accompagner cette intention d'une offrande de messe. Il s'agit d'un acte de partage de la part des fidèles pour participer à la vie de l'Eglise et aux conditions de vie des prêtres.

A titre indicatif, le don moyen suggéré par le Conférence des Evêques de France pour une offrande de messe à partir de 2014 est de 17 €.

Les intentions sont généralement annoncées lors de la messe.